

Table régionale – Environnement et aménagement du territoire

Faits saillants

Date : 13 mars 2026, de 10 h à 12 h

Lieu : Hôtel Chéribourg (2603, chemin du Parc, Orford)

1 Points à l'ordre du jour

1. **Bref rappel de l'évolution du projet**
2. **Variante de tracé à l'étude**
3. **Prochaines étapes du projet**

2 Personnes présentes

- Marc-Antoine Bazinet – Municipalité d'Eastman
- Jean-Marie Beaupré – Municipalité de Stukely-Sud
- Françoise Bricault – Conservation des vallons de la Serpentine
- Cinthia Sherrer – Municipalité de Bolton-Est
- Cristina Chiurtu – Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton
- Diane Desjardins – Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton
- Fabienne Déturche – Municipalité de Bolton-Est
- Lise Got – Union des producteurs agricoles (UPA) – Estrie
- Vincent Jarry – Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton
- Nathalie Lemaire – Municipalité d'Eastman
- Giuseppe Marino – Conservation des vallons de la Serpentine (en ligne)
- Clément Robidoux – Corridor Appalachien (en ligne)
- Caroline Tanguay – Conservation de la nature
- Elaine Thivierge – Municipalité de Bolton-Est

Hydro-Québec :

- Laurent Desjardins – ingénieur de projet
- Eve-Marie Jodoin – Conseillère, Affaires régionales
- Harry Milad – Ingénieur de projet
- Isabelle Thériault – Conseillère, expertise environnementale
- Raphaël Thibault-Gobeil – Chargé de projets, Environnement
- Andréane Turgeon – Cheffe projet, ligne

Facilitation

- Marie Rousseau – Animation (Écoprocessus)
- Isabel T. Dion – Documentation des échanges (collaboratrice d'Écoprocessus) (en ligne)

3 Faits saillants des discussions

Points à l'ordre du jour	Résumé des échanges
<p>1. Bref rappel de l'évolution du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec présente un rappel des étapes de la démarche d'évaluation environnementale du projet et de la démarche de participation du public, avec les activités réalisées depuis 2024, ainsi qu'une synthèse des commentaires recueillis à ce jour. Quelques points de rappel sur la justification du projet sont présentés, ainsi que le type de ligne et de structures prévues pour la nouvelle ligne d'alimentation à 120 kV. Les corridors analysés, qui avaient déjà été discutés lors d'une précédente rencontre, sont rapidement présentés, avec le corridor bleu comme option retenue.
<p>2. Variante de tracé à l'étude</p>	<ul style="list-style-type: none"> La variante de tracé à l'étude est présentée, suivie des cartes et simulations visuelles en cours de réalisation. Ceux-ci seront disponibles publiquement lors des portes ouvertes prévues en avril. <p><i>Résumé des échanges liés à la variante de tracé à l'étude :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Hydro-Québec précise que la variante de tracé présentée n'est pas finale. Les prochaines activités de consultation vont permettre de recueillir des commentaires sur ce tracé et de l'optimiser. Les commentaires des membres de la table sont donc importants. La ligne actuelle à 49 kV sera démantelée après la mise en service de la nouvelle ligne. Une évaluation interne sera ensuite effectuée par Hydro-Québec concernant les servitudes ainsi que le site de l'ancien poste. L'emprise du gazoduc et celle de la nouvelle ligne seraient côte à côte à certains endroits (à environ 240 m de distance), sans se juxtaposer. La réglementation de la Régie de l'énergie du Canada (anciennement l'Office national de l'énergie) stipule que des mesures de protection doivent être évaluées lorsqu'une ligne est située à moins de 30 m d'un gazoduc. Des études de cohabitation seront réalisées lorsque le tracé aura été choisi. Une personne précise qu'il faut éviter de laisser seulement de petites bandes boisées entre l'emprise de la ligne et celle du gazoduc, car elles seront envahies par des espèces exotiques envahissantes (EEE) et vont se dégrader après quelques années.

	<p>Hydro-Québec souligne que c'est un élément qui sera pris en compte. Il est souligné que la zone blanche devrait être prise en compte au nord de l'autoroute 10 (au niveau de la dérivation), car la variante de tracé passe dans un secteur agricole dynamique.</p> <p>Hydro-Québec précise que le point de dérivation comporte de nombreuses contraintes techniques qui limitent les endroits où le tracé peut passer, notamment : paysage, topographie, présence de plusieurs maisons, milieux humides et hydriques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La convention cadre entre l'UPA et Hydro-Québec sera respectée en longeant les limites de lots. L'étape d'optimisation du tracé en milieu agricole est importante et se fera directement avec les propriétaires, en regardant notamment le positionnement précis des structures. • Une personne indique que l'évaluation du potentiel acéricole n'avait pas été réalisée de manière optimale dans le cadre d'un autre projet dans la région et qu'il est important qu'Hydro-Québec considère le potentiel pour le développement du secteur acéricole dans le cadre de ce projet-ci. <p>Hydro-Québec précise que les paramètres de calcul du potentiel acéricole ont changé depuis et que les données seront aussi validées au terrain lors des prochaines étapes. Par ailleurs, le corridor bleu analysé est celui qui impacte le moins les secteurs acéricoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement de sentiers pédestres dans une emprise de ligne est possible, mais est plus compliqué à réaliser lorsqu'on se situe en terrain privé. Il faut alors faire des ententes avec les propriétaires, car Hydro-Québec n'est pas propriétaire de l'emprise et a seulement un droit de passage. • Une personne se questionne sur les mesures de mitigation possibles avec les propriétaires lorsque le tracé passe en forêt privée pour éviter la propagation d'EEE avec l'ouverture que créer la nouvelle emprise. <p>Hydro-Québec procède à la remise en état des lieux à la suite des travaux. De plus, des inventaires sont effectués tout le long du tracé pour identifier les EEE et mettre en place des mesures de contrôle et en revégétalisant des sites impactés lors des travaux.</p> <p>Il serait également intéressant de réfléchir aux mesures de mitigation à long terme, notamment dans la conception du projet, et de voir le travail conjoint qui pourrait être fait à ce niveau avec le milieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La variante de tracé proposée traverse un corridor faunique à protéger. Les EEE de même que l'ouverture d'un corridor pour les prédateurs liés à la nouvelle emprise sont source d'inquiétudes pour le milieu. Des mesures de mitigation à long terme devraient être envisagées.
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Faits saillants

	<ul style="list-style-type: none"> • Un site potentiel pour le nouveau poste est toujours en analyse. Lorsque celui-ci sera confirmé, les analyses pour déterminer l'arrivée de la nouvelle ligne au poste seront effectuées. • Hydro-Québec précise que, lors des prochaines étapes, des optimisations possibles seront discutées avec les propriétaires touchés par la variante de tracé.
3. Prochaines étapes du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Des portes ouvertes auront lieu à l'Estrimont le 19 mars entre 14 h et 20 h pour le public. Des plages horaires sont également prévues les 17 et 18 mars avec des citoyens résidants dans des secteurs ciblés du corridor bleu. • Une consultation en ligne sur la carte interactive sera ouverte jusqu'au 30 avril.

4 Actions de suivis

- *Aucun suivi noté.*

5 Pièces jointes

- Présentation visuelle utilisée lors de la rencontre.

Faits saillants

Table régionale environnement et aménagement (projet Bolton), 13 mars 2026, 10 h à 12 h



MODERNISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE L'ESTRIE

Projet de construction du poste de Bolton et de sa ligne d'alimentation

MARS 2026 – TABLE ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT - BOLTON



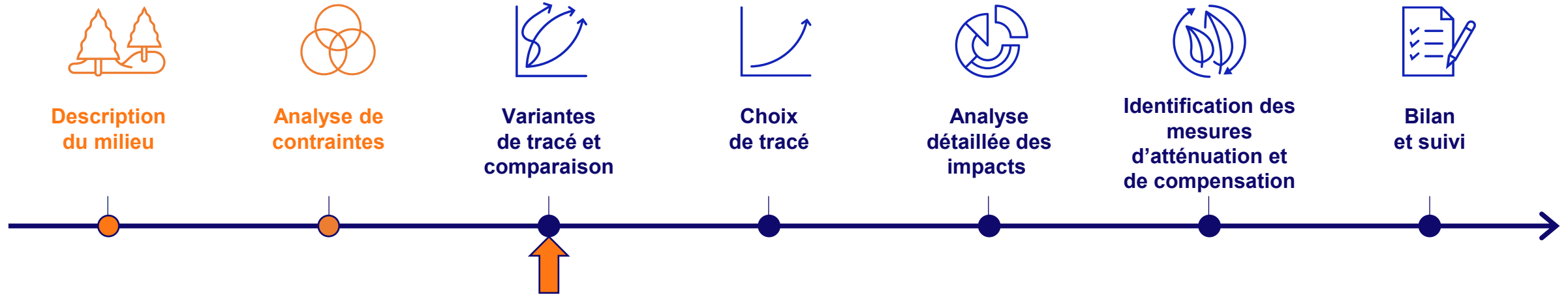
Ordre du jour

- Bref rappel de l'évolution du projet
- Variante de tracé à l'étude
- Prochaines étapes du projet

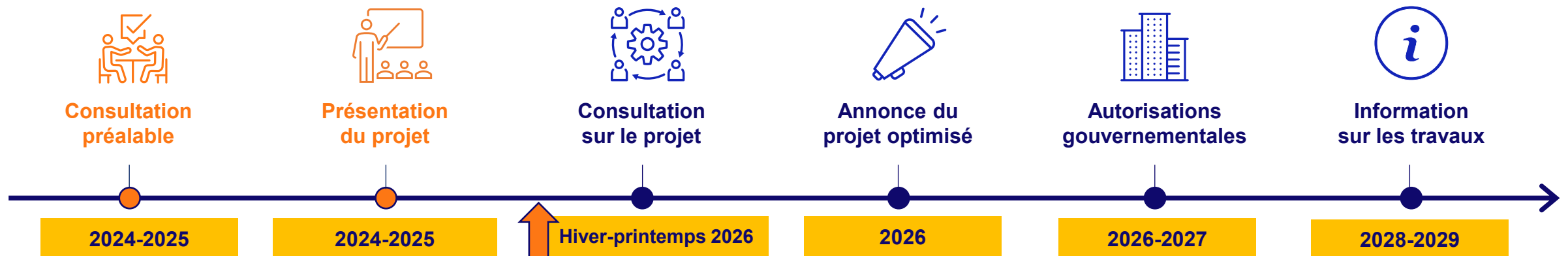


MODERNISATION DE L'ESTRIE – POSTE BOLTON ET SA LIGNE D'ALIMENTATION

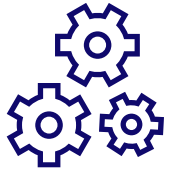
Démarche d'évaluation environnementale



Démarche de participation du public



Activités réalisées depuis 2024



Rencontres avec les municipalités et MRC (2023 à 2026)

En continu, environ 10 rencontres



Rencontres avec les tables régionales (2023 à 2026)

Environ 6 rencontres



Présentation du projet au grand public

19 juin 2024



Consultation en ligne (carte interactive)

juin 2024 à juin 2025



Webinaire

26 février 2026

Synthèse des commentaires recueillis à ce jour

Éléments contextuels du territoire :

- Présence de sites de carrières et sablières comme site de poste
- Proximité de certains secteurs résidentiels, notamment autour des lacs
- Présence d'un gazoduc
- Multiplication des infrastructures dans la région (lignes électriques, gazoduc, etc.)
- Utilisation de l'emprise de la ligne à 49 kV existante

Éléments sensibles du milieu :

- Présence de réserves naturelles, de territoires de conservation et de corridors fauniques
- Présence de lieux récréotouristiques

Principaux impacts appréhendés sur :

- Les terres agricoles et les érablières
- Le paysage
- La rivière Missisquoi
- Les milieux humides

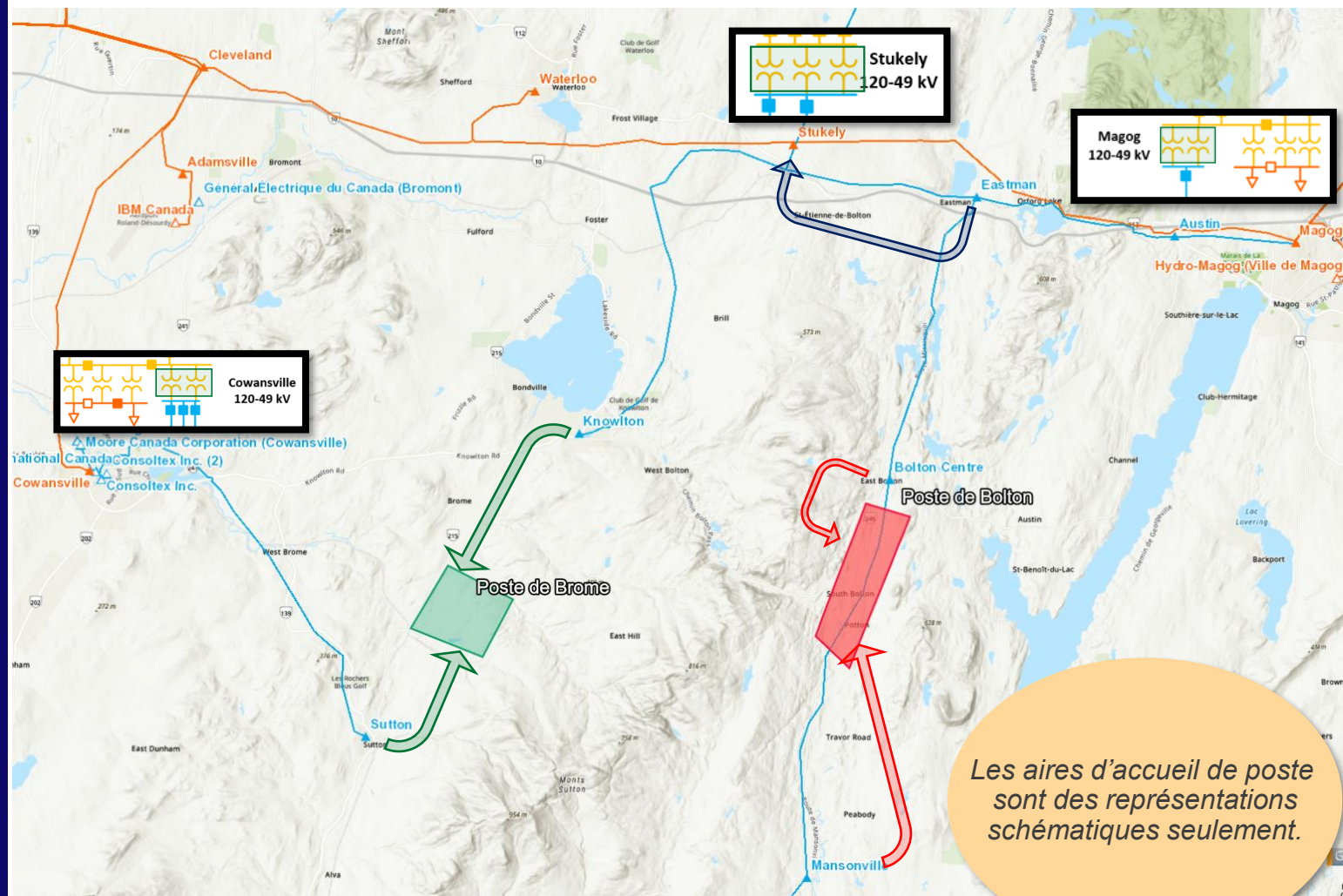
MODERNISATION DE L'ESTRIE – BOLTON

Bref rappel de l'évolution du projet

La conversion à 120 kV est le scénario électrique de moindre impact

- ✓ Permet d'alimenter adéquatement la région
- ✓ Avec le moins d'infrastructures (postes et lignes)

- Remplacer **5** postes à 49-25 kV par **2** postes à 120-25 kV
- Remplacer **99** km de ligne à 49 kV par \pm **25** km de ligne à 120 kV
- Éviter la construction de postes additionnels à Cowansville, à Eastman et à Magog



Les aires d'accueil de poste sont des représentations schématiques seulement.

Ligne d'alimentation à 120 kV

Ligne monoterne (1 circuit)

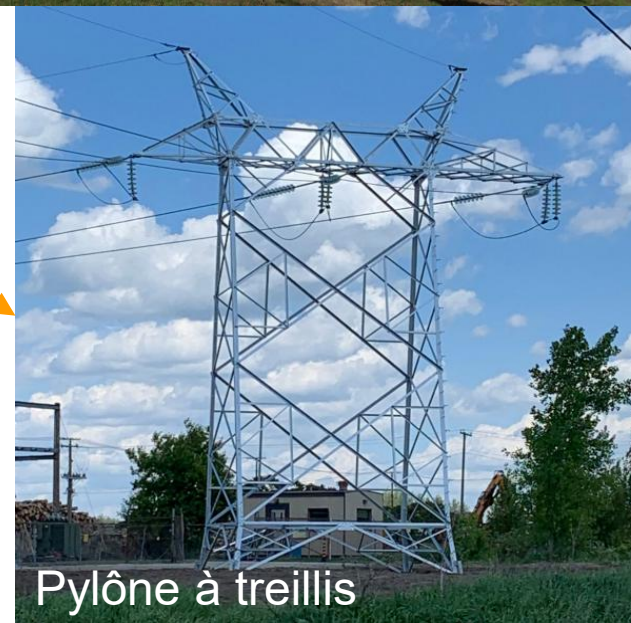
- Portique d'acier : tracé droit ou faible angle (haubans possibles)
- Pylône d'acier à treillis : angle
- Hauteur des structures : ± 21 m
- Empattement : 5 m
- Largeur d'emprise : ± 54 m

Évaluation des peuplements forestiers

- Hauteur moyenne à maturité : 22 m



Portique d'acier



Pylône à treillis

Aire d'accueil du poste de Bolton

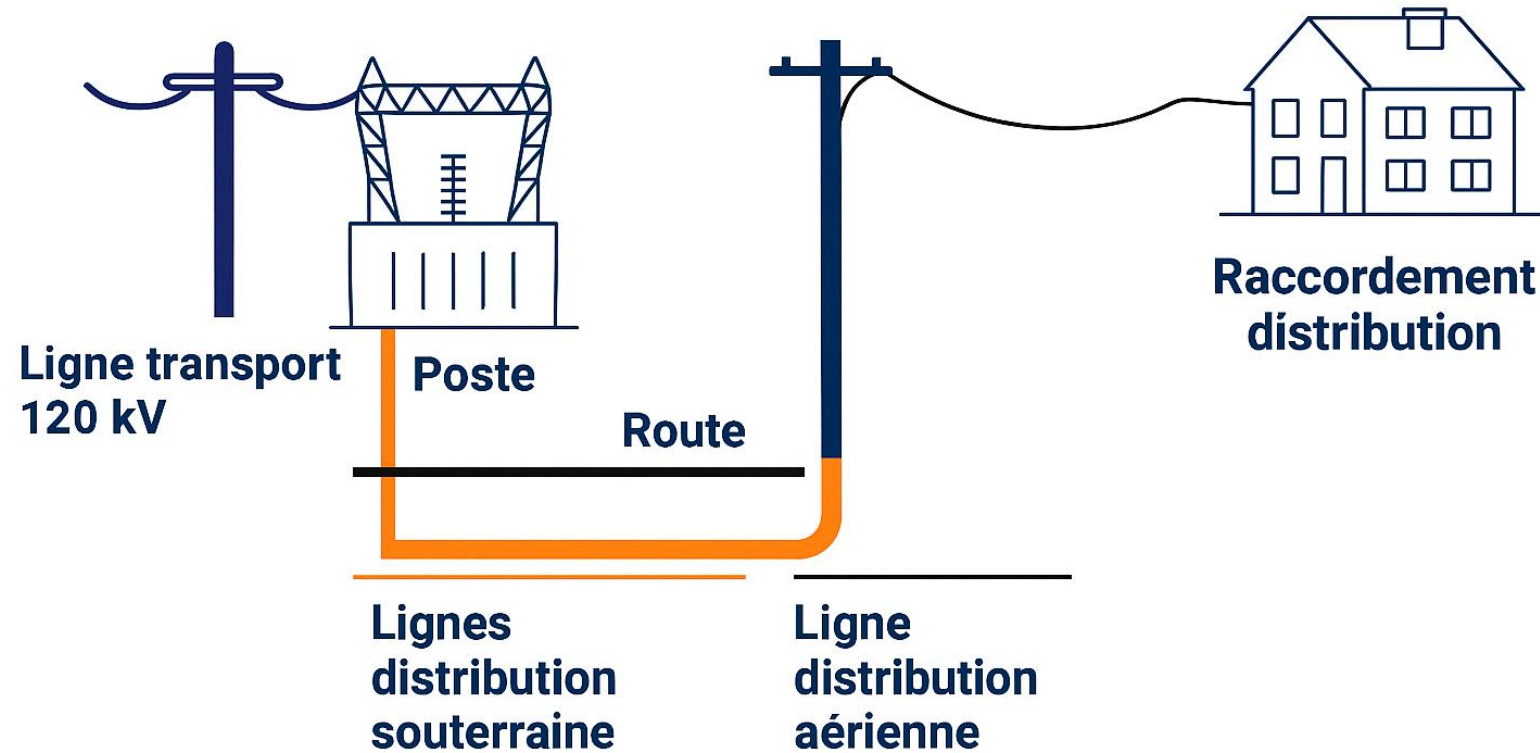
✓ Aire d'accueil agrandie à la suite des commentaires reçus

Critères pour choisir le site du poste :

- Topographie, chemin d'accès et caractéristiques géotechniques
- Site favorisant l'intégration visuelle du poste dans son milieu
- Éviter les éléments environnementaux sensibles



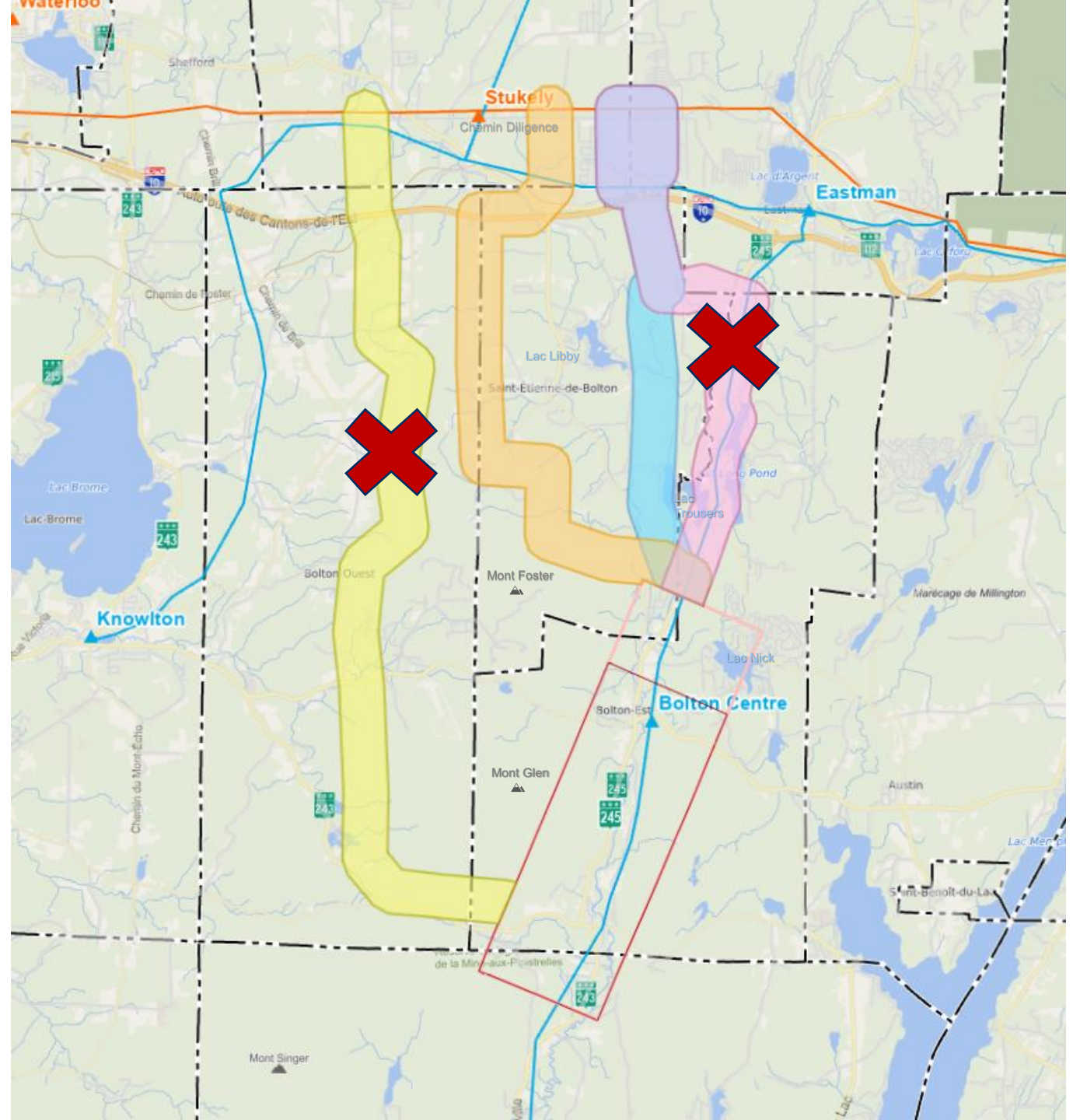
Raccordement au réseau de distribution



Analyse préliminaire

- Corridor jaune
- Corridor orange
- Corridor bleu
- Corridor rose

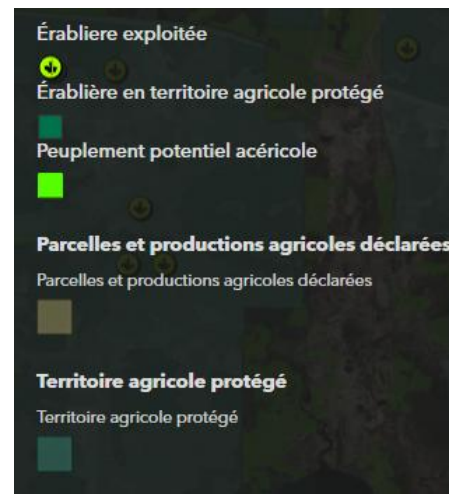
Largueur des corridors analysés : 1 000 m
Largueur d'emprise projetée : 54 m



Analyse comparative

Milieu humain : Principaux aspects discriminants

	Corridor orange	Corridor bleu
Longueur approx. de la ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 15 km 	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 11 km
Territoire agricole protégé	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse environ 9 km (60 % du corridor) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse environ 6 km (55 % du corridor)
Érablières	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse environ 9 km (60 % du corridor) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse environ 3 km (27 % du corridor)



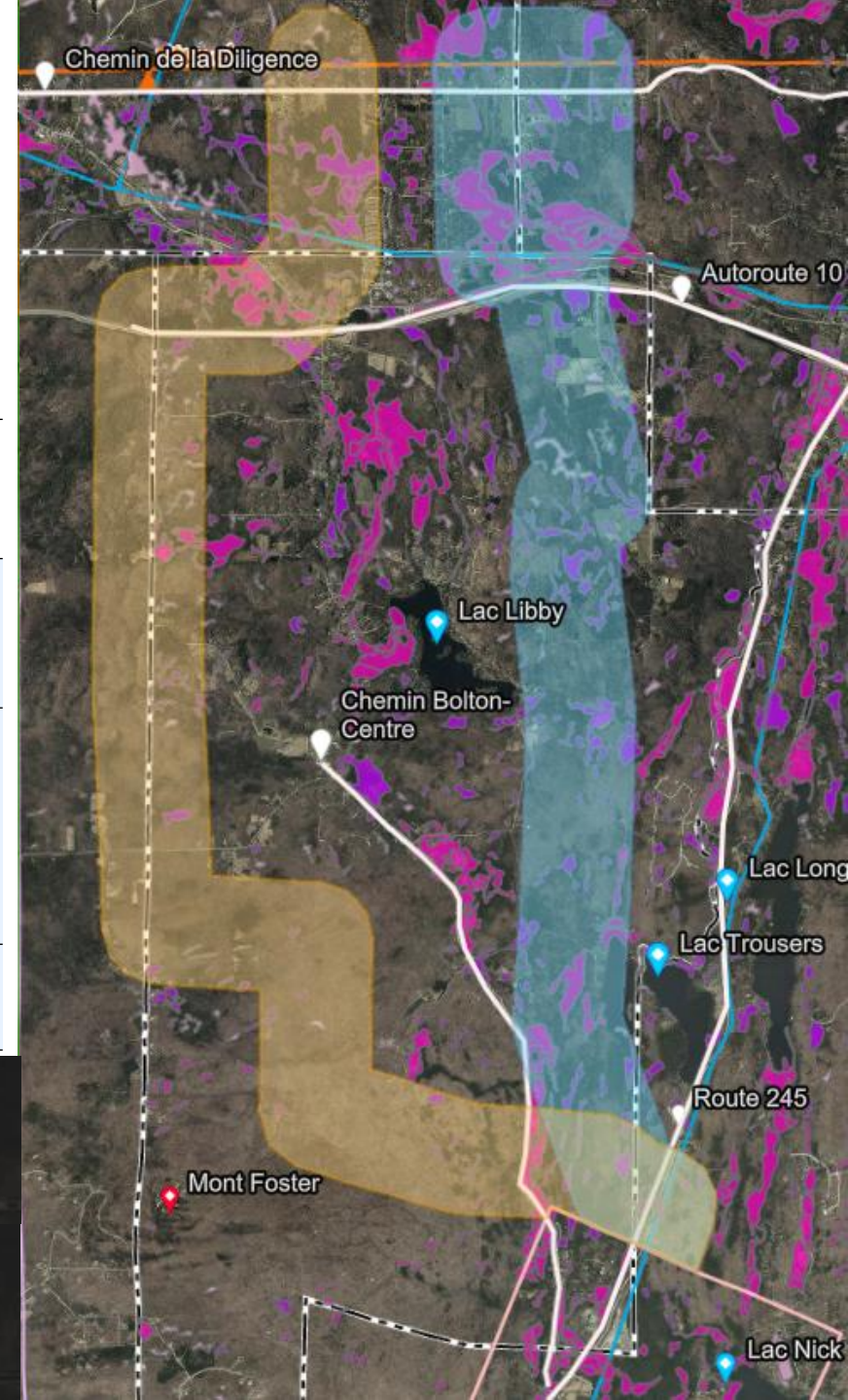
Analyse comparative

Milieu naturel : Principaux aspects discriminants

Corridor orange

Corridor bleu

Milieus humides	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de milieux humides 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux milieux humides (nord de A10)
Aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse un projet de conservation en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune aire protégée ou mesure de conservation
Milieus naturels de conservation	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse un noyau d'habitats, priorité de conservation • Traverse des corridors écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne traverse aucun noyau d'habitats, priorité de conservation • Traverse des corridors écologiques
Milieus forestiers	<ul style="list-style-type: none"> • Scinde plusieurs parcelles forestières en deux 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragmentation d'une seule parcelle forestière



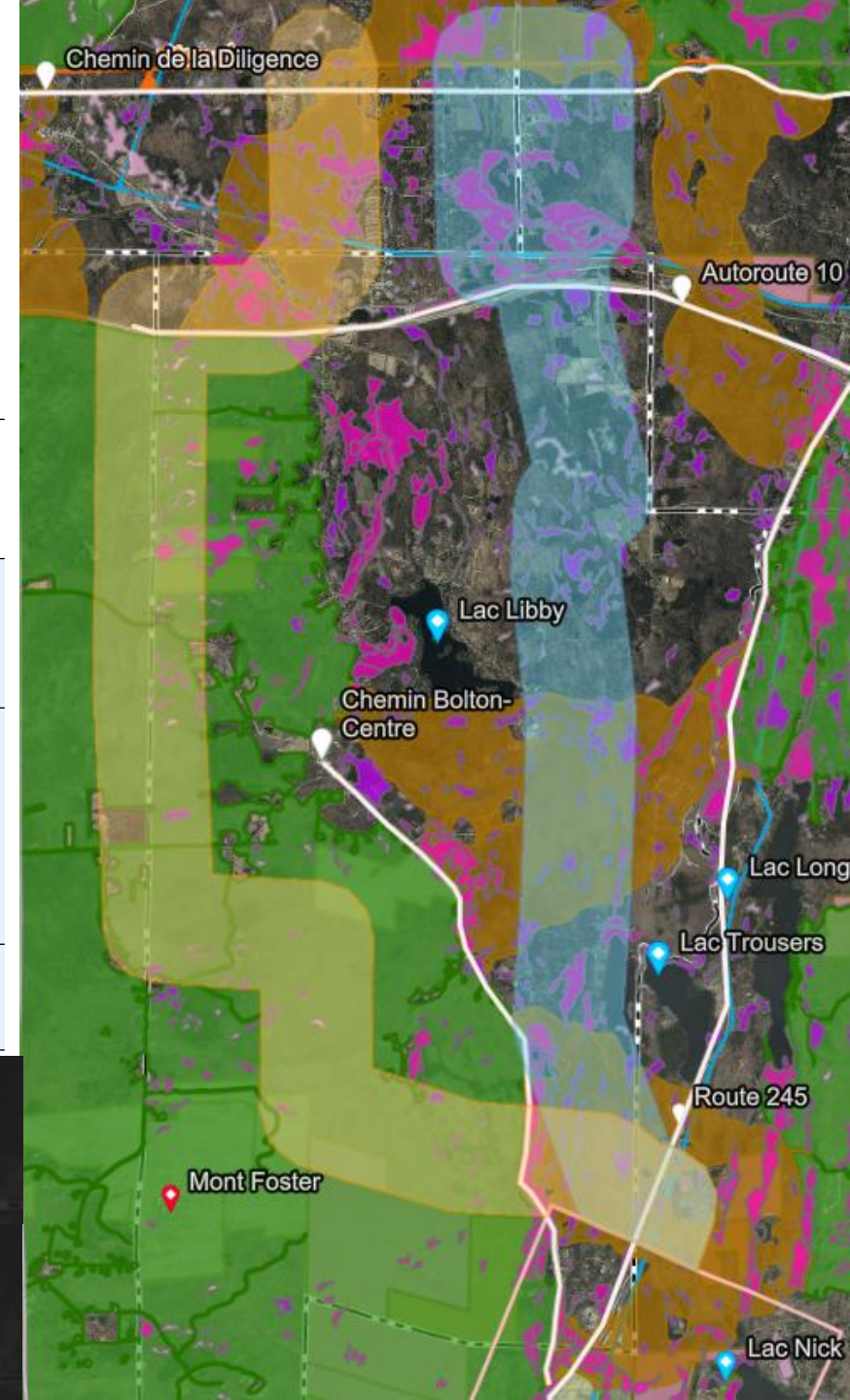
Analyse comparative

Milieu naturel : Principaux aspects discriminants

Corridor orange

Corridor bleu

Milieus humides	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de milieux humides 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux milieux humides (nord de A10)
Aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse un projet de conservation en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune aire protégée ou mesure de conservation
Milieus naturels de conservation	<ul style="list-style-type: none"> • Traverse un noyau d'habitats, priorité de conservation • Traverse des corridors écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne traverse aucun noyau d'habitats, priorité de conservation • Traverse des corridors écologiques
Milieus forestiers	<ul style="list-style-type: none"> • Scinde plusieurs parcelles forestières en deux 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragmentation d'une seule parcelle forestière



Analyse comparative

Paysage : Principaux aspects discriminants

Corridor orange

Corridor bleu

Éléments d'intérêt paysager

- **Chemin Diligence** : Route pittoresque et panoramique, et vue panoramique d'intérêt régional
- **Route Missisquoi (R-245)** : Route pittoresque et panoramique
- Traversée de l'**A-10** : Corridor visuel d'intérêt supérieur

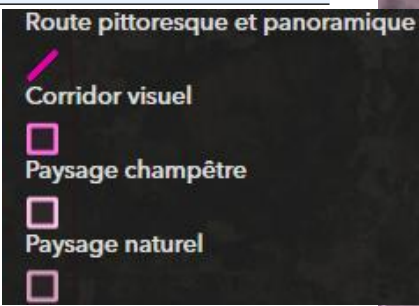
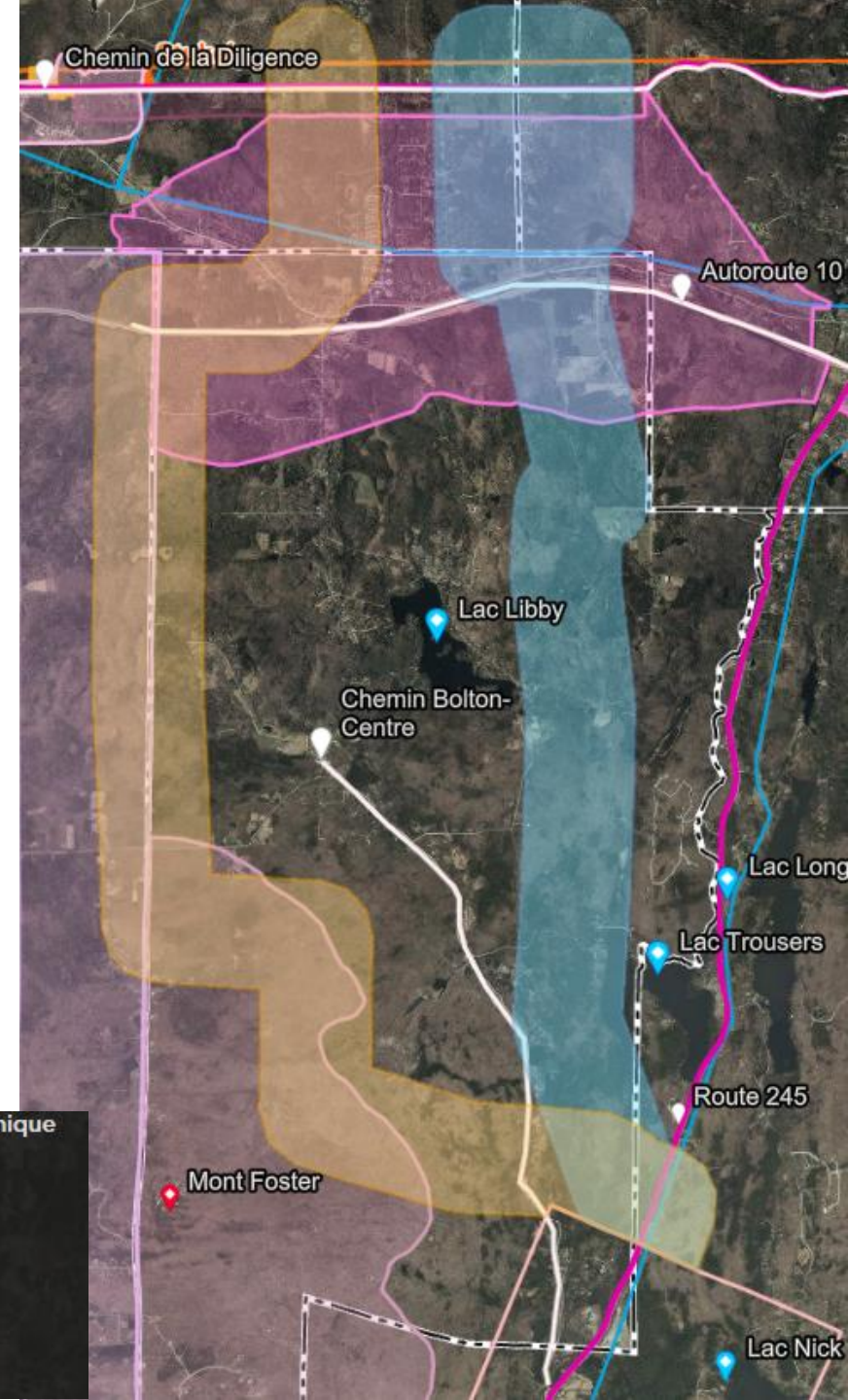
- **Mont Foster** : Paysage naturel d'intérêt supérieur
- **Système des Appalaches (Montagnes Vertes)** : Massif montagneux

- Aucun autre élément d'intérêt paysager

Potentiel d'intégration des équipements au milieu

- Relief de montagne (versants exposés) principalement en milieu boisé (écrans)

- Relief de vallée et de buttes
- Principalement en milieu boisé, mais traverse quelques milieux ouverts

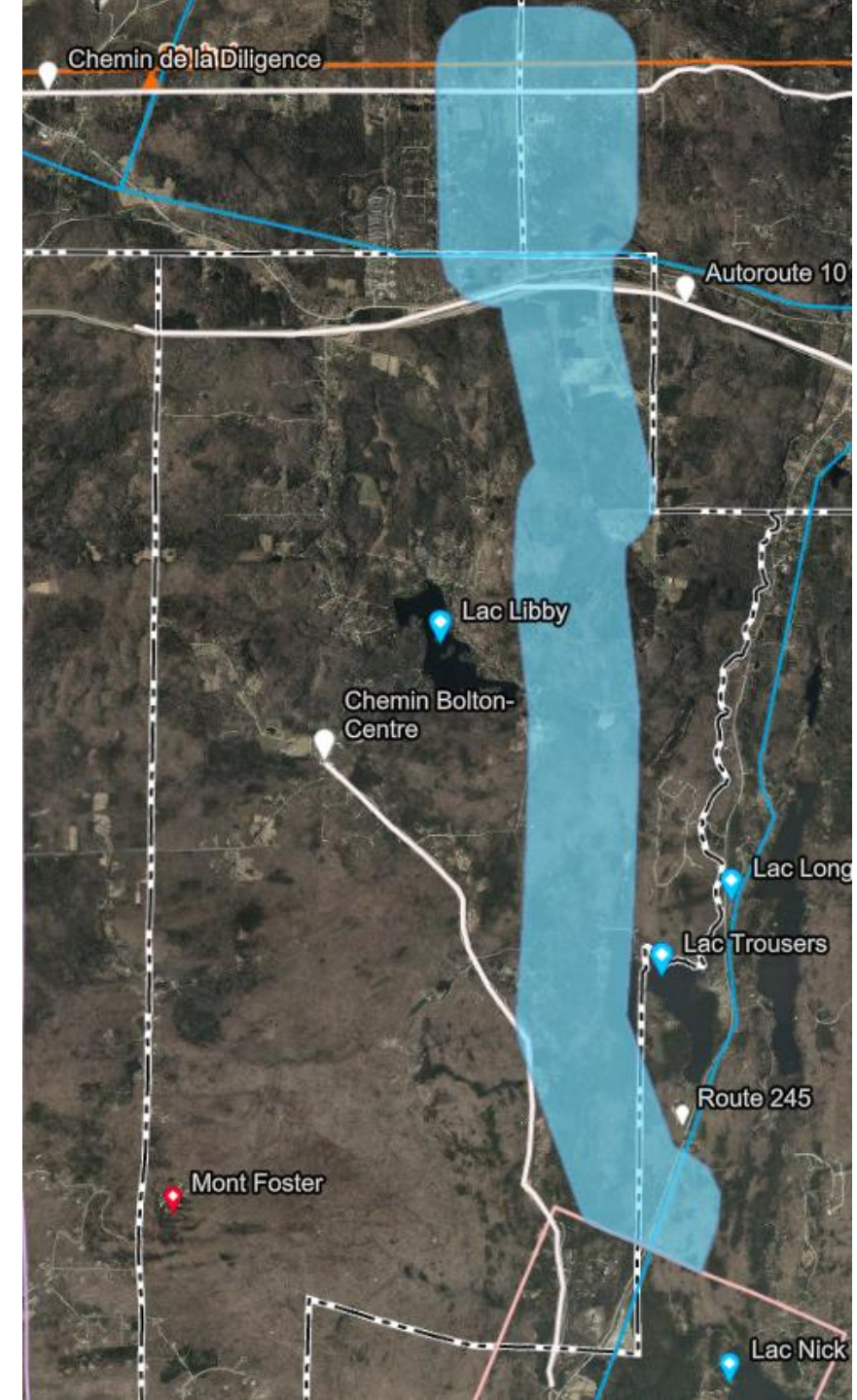


Corridor retenu

Corridor bleu

Principaux défis :

- Départ en secteur d'intérêt paysager (chemin Diligence)
- Traversée de l'A-10
- Proximité de zones de villégiature (lacs Trouseurs, Libby et Long)
- Présence de milieux humides et hydriques, rivière Missisquoi Nord



MODERNISATION DE L'ESTRIE – BOLTON

Questions?

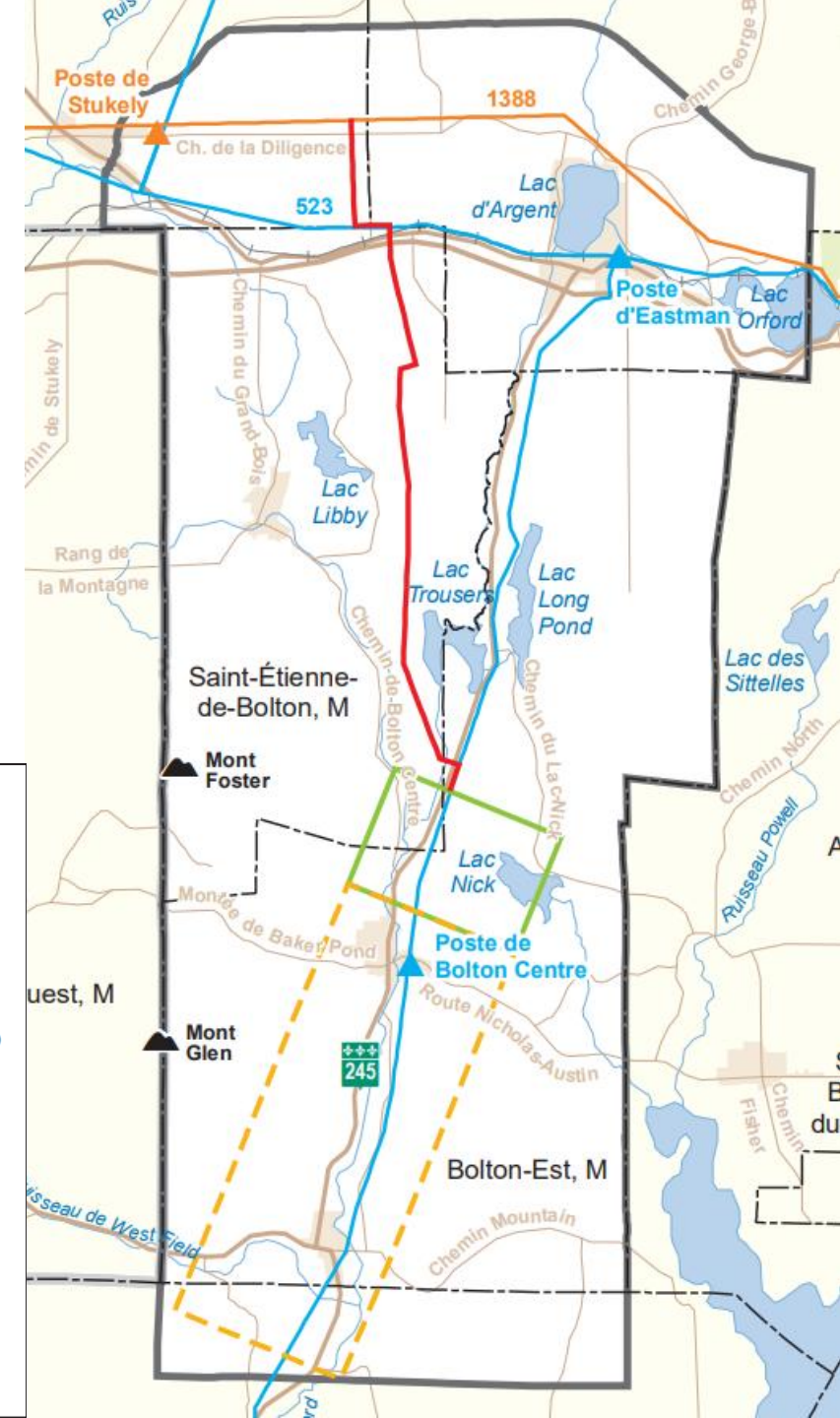
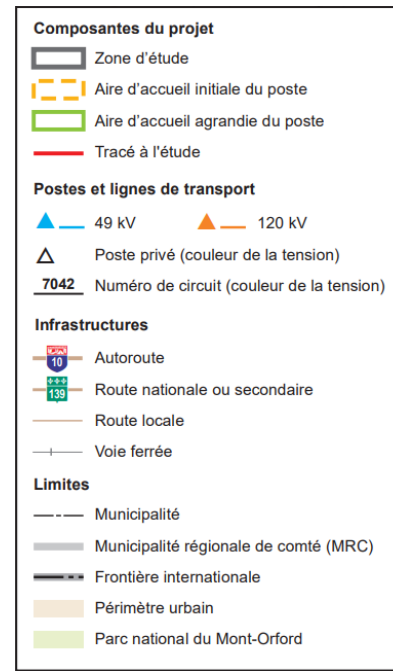
MODERNISATION DE L'ESTRIE – BOLTON

Variante de tracé à l'étude

Variante de tracé à l'étude

Principaux défis :

- Départ en secteur d'intérêt paysager (chemin Diligence)
- Traversée de l'A-10
- Proximité de zones de villégiature (lacs Trouseurs, Libby et Long)
- Présence de milieux humides et hydriques, rivière Missisquoi Nord



Variante de tracé à l'étude

Cartes et simulations visuelles en cours de réalisation





- **Cartes**

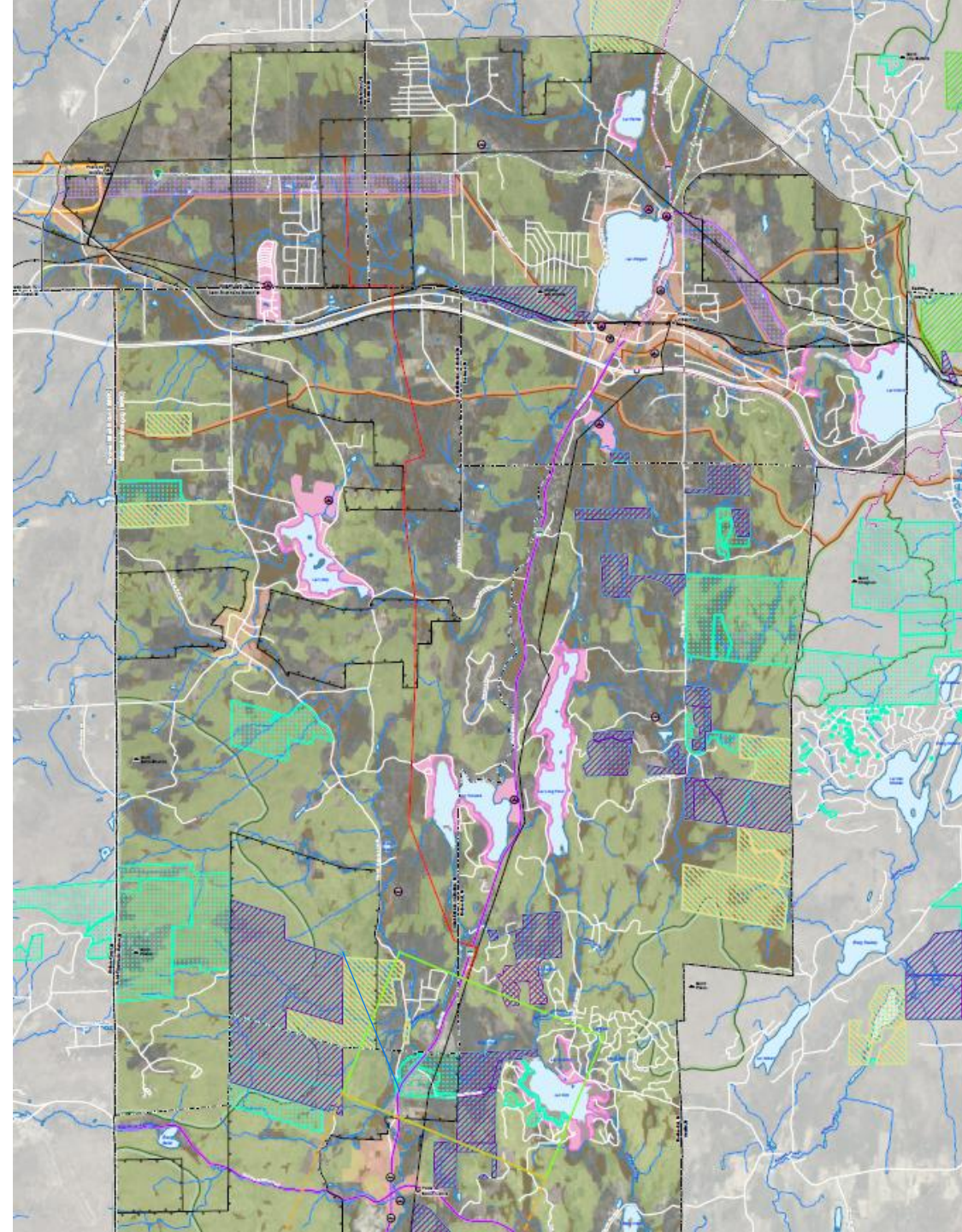
- Carte des éléments sensibles
- Carte de l'analyse de visibilité théorique

- **Simulations visuelles**

- Figure 1 – chemin du Lac-Trousers
- Figure 2 – chemin des Quatre-Goyette
- Figure 3 – traversée de l'autoroute 10 (passerelle)
- Figure 4 – rang du Rocher

Composantes du projet

	Zone d'étude
	Aire d'accueil initiale du poste
	Aire d'accueil agrandie du poste
	Tracé à l'étude



MODERNISATION DE L'ESTRIE – BOLTON

Questions?

MODERNISATION DE L'ESTRIE – BOLTON

Prochaines étapes

MODERNISATION DE L'ESTRIE – POSTE BOLTON ET SA LIGNE D'ALIMENTATION

Prochaines activités prévues



Portes ouvertes

19 mars 2026, 14 h à 20 h

À l'Estrimont

Présentation des variantes de tracés et discussion avec l'équipe d'Hydro-Québec

17 et 18 mars rencontres avec des citoyens résidants dans des secteurs ciblés du corridor bleu



Consultation en ligne – Carte interactive

Jusqu'au 30 avril 2026

www.hydroquebec.com/projets/bolton/

Inscrivez vos commentaires sur les variantes de tracés

Pour échanger avec nous :



Affairesregionales@hydroquebec.com



Ligne téléphonique : 1 866 388-1978



www.hydroquebec.com/projets/bolton/

➤ Nous vous invitons à vous inscrire à l'[infolettre du projet](#)